



## ACTIONS

# DNCA OPPORTUNITÉS ZONE EURO

Choisissez une gestion de conviction visant à sélectionner des valeurs de la zone euro sans contrainte de style

Le fonds n'est pas garanti, il existe un risque de perte en capital.

**DNCA**  
INVESTMENTS

# DNCA OPPORTUNITÉS ZONE EURO



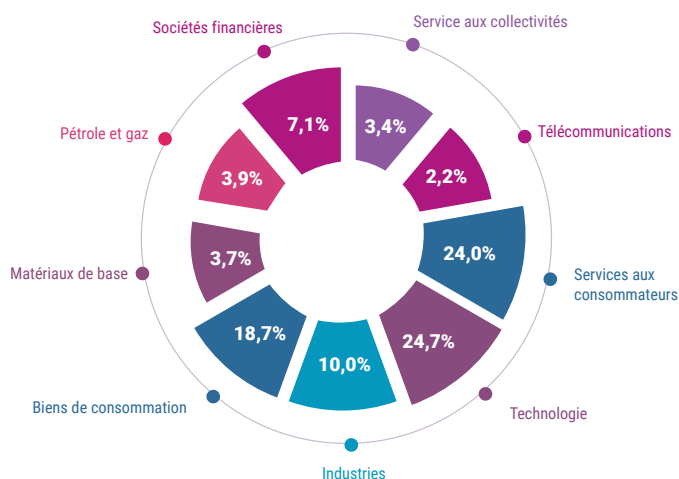
voir définition page 4.

- Une solution d'épargne visant à profiter des opportunités des marchés actions de la zone euro
- Une sélection de titres de la zone euro, basée sur des critères financiers et extra financiers, sans contrainte sectorielles, géographiques et combinant plusieurs styles de gestion
- Un placement éligible au cadre fiscal avantageux du PEA\*

\*Selon la fiscalité en vigueur

## ACCÉDEZ A DE MULTIPLES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT

Le fonds recherche et sélectionne des sociétés de la zone euro sans s'imposer de contraintes sectorielles ou géographiques particulières. Par cette approche, le fonds peut donc combiner plusieurs styles de gestion : « valeur » (sociétés considérées comme sous-évaluées par l'équipe de gestion et délaissées par les investisseurs), « croissance » (sociétés que le gérant estime en croissance et portées par des nouveaux marchés), ou « qualité » (sociétés matures et reconnues pour leur modèle robuste selon le gérant).



Cette illustration reflète la construction du portefeuille en date du 30/06/2021, elle ne constitue pas un engagement contractuel. Le gérant se réserve la possibilité de modifier les informations présentées à tout moment et sans préavis, dans les limites prévues dans le prospectus.

**POINT D'ATTENTION** DNCA Opportunités Zone Euro permet de profiter des performances potentielles des marchés financiers en contrepartie d'une certaine prise de risques (**notamment le risque de perte en capital**). Les caractéristiques et les frais relatifs à ce Fonds sont mentionnés dans le Document d'Information Clé. Il convient de respecter **la durée minimale de placement recommandée de 5 ans**. Avant tout investissement éventuel, il convient de lire attentivement le Document d'Information Clé. Il est disponible sur simple demande auprès de DNCA Finance.

## PROFITEZ DES OPPORTUNITÉS OFFERTES PAR LES ENTREPRISES DE LA ZONE EURO

L'environnement macro-économique en zone euro est considéré comme favorable par l'équipe de gestion avec une reprise économique soutenue par la demande domestique et par la politique monétaire accommodante de la BCE. Dans ce contexte, le gérant sélectionne des valeurs principalement zone euro et principalement exposées au marché domestique européen.

## OPTEZ POUR UNE GESTION DE CONVICTION

Forts d'une solide connaissance des entreprises européennes acquises au fil des années, les gérants identifient les opportunités de revalorisation qu'ils estiment les meilleures en zone euro. De plus, cette gestion ne vise pas à dupliquer son indice de référence et peut nécessiter une approche contrariante car les anticipations des gérants peuvent être éloignées du consensus de marché.

## DEUX QUESTIONS AUX GÉRANTS DE DNCA OPPORTUNITÉS ZONE EURO

### Pouvez-vous nous présenter votre fonds ?

“DNCA Opportunités Zone Euro est un fonds avec une ambition simple: essayer de trouver les meilleures opportunités d’investissement au sein de la zone Euro. Et cela, sans contrainte géographique, de taille de capitalisation boursière et surtout sans contrainte de style d’investissement.”

### Pouvez-vous évoquer une de vos convictions en portefeuille ?

“Nous pouvons évoquer la société Puma, 3<sup>e</sup> équipementier sportif mondial. Repris en main depuis 2013 par Bjoern Gulden, la société a su retrouver une forte dynamique propre grâce à une accélération de l’innovation et à la multiplication des collaborations avec des sportifs et autres stars influentes auprès des nouvelles générations. Couplé au travail réalisé sur la structure de coûts et aidé par l’évolution des taux de changes, cela va permettre au groupe de revenir rapidement vers des performances opérationnelles plus proches de celles des autres acteurs du secteur .”

Source: DNCA Finance. Société au portefeuille au 30/06/2021. Informations non contractuelles données à titre purement indicatif pouvant évoluer dans le temps.



Jean-Charles  
MÉRIAUX



Damien  
LANTERNIER



Adrien  
LE CLAINCHE

### OBJECTIF DE GESTION

Le fonds a pour objectif de réaliser une performance supérieure à l’indice de référence Euro Stoxx Net Return (dividendes nets réinvestis) sur la période d’investissement **recommandée de 5 ans**, notamment en sélectionnant des valeurs répondant à des critères d’investissement socialement responsables.

Le Fonds promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) mais il n’a pas pour objectif un investissement durable. Il pourra investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable, par exemple tels que définis par la classification de l’UE.

### PROFIL DE RISQUE

**DNCA Opportunités Zone Euro n’est pas garanti, il existe un risque de perte en capital.** Le Fonds est également soumis aux risques suivants : risque discrétionnaire, risque actions, risque lié à l’investissement en actions de petite capitalisation, risque de liquidité, risque de taux, risque lié à l’utilisation d’instruments financiers dérivés, risque lié à la détention d’obligations convertibles, risque de change, risque de crédit, risque lié à la détention de titres spéculatifs, risque de durabilité. Pour une description plus complète des risques, se référer au prospectus du Fonds, disponible auprès de DNCA Finance sur simple demande.

Indicateur Synthétique de Risque\* : 1 2 3 4 **5** 6 7

\* Le calcul de l’Indicateur Synthétique de Risque (ISR), tel que défini par le règlement PRIIP, s’appuie à la fois sur la mesure du risque de marché et du risque de crédit. Il part de l’hypothèse que vous conserverez le produit pendant la période de détention recommandée. Il est calculé périodiquement et peut évoluer dans le temps. L’indicateur de risque est présenté sur une échelle numérique de 1 (le moins risqué) à 7 (le plus risqué).

**Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de l’auteur référencé. Elles sont émises à la date indiquée, sont susceptibles de change et ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle.**

#### EN SAVOIR +

Une **gestion de conviction** est une gestion caractérisée par des paris marqués s’appuyant sur de fortes convictions des gérants, pouvant entraîner des écarts importants entre le fonds et son indicateur de référence (tant dans la composition du portefeuille que dans les performances).

## EN SAVOIR +

	Part C	Part I
<b>Société de gestion</b>	DNCA Finance	
<b>Nature juridique</b>	Fonds Commun de Placement (FCP)	
<b>Classification AMF</b>	Actions des pays de la zone euro	
<b>Risque de perte en capital</b>	Oui	
<b>Nourricier</b>	Non	
<b>Durée de placement recommandée</b>	5 ans	
<b>Devise de référence</b>	Euro	
<b>Indice de référence</b>	Euro Stoxx Net Return dividendes réinvestis (code Bloomberg : SX5T). Indice regroupant environ 300 des premières sociétés de la zone euro en terme de capitalisation. Il est libellé en euros et calculé sur la base des cours de clôture des valeurs le composant avec un réinvestissement des dividendes nets. Il est disponible sur <a href="http://www.stoxx.com">www.stoxx.com</a> . L'indice de référence n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le fonds.	
<b>Classification SFDR</b>	Article 8	
<b>Proportion minimale :</b> - d'alignement à la taxonomie <sup>(1)</sup> - d'investissements durables	0% 20%	
<b>Date de création</b>	15/12/2014	
<b>Code ISIN</b>	FR0012316180	FR0012316198
<b>Affectation des résultats</b>	Capitalisation	
<b>Éligibilité</b>	Compte-titres ordinaire, Plan d'Épargne en Actions (PEA), Contrats d'assurance vie et de capitalisation référencés par le Groupe BPCE.	
<b>Abonnement</b>	Oui	
<b>Frais d'entrée<sup>(2)</sup> maximum</b>	2 % acquis au réseau distributeur	
<b>Frais de sortie<sup>(2)</sup></b>	Néant	
<b>Frais de gestion et autres frais</b>	2.05% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière > dont rétrocession au réseau distributeur : 0,90%	1.05% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière > dont rétrocession au réseau distributeur : 0,10%
<b>Coûts de transaction</b>	0.75% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	
<b>Commissions liées aux résultats<sup>(3)</sup></b>	20% de la performance positive nette au-delà de l'Euro Stoxx NR	
<b>Modalités de souscription et de rachat</b>	Un dix-millième de part	
<b>Souscription minimale initiale</b>	1 part	1 000 parts
<b>Valeur liquidative d'origine</b>	100 €	
<b>Valorisation</b>	Quotidienne	
<b>Heure de centralisation</b>	12h30	
<b>Décimalisation</b>	Dix-millième de parts	
<b>Indicateur Synthétique de Risque<sup>(4)</sup></b>	1 2 3 4 <b>5</b> 6 7	

Conformément à la réglementation en vigueur, le client peut recevoir, sur simple demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit. **Le DIC, le prospectus et les documents périodiques sont disponibles gratuitement en français sur demande auprès de Natixis Investment Managers International et sur le site <https://ngamdf-opcvm-reseaux.net/fonds/FR0012316180/detail> (part C) et <https://ngamdf-opcvm-reseaux.net/fonds/FR0012316198/detail> (part I). Vous devez prendre connaissance du DIC qui devra vous être remis préalablement à la souscription. Pour plus d'information concernant les aspects liés à la durabilité du fonds, veuillez-vous référer au document prévu par l'article 10 de la réglementation SFDR intitulé «Publication d'informations en matière de durabilité» disponible sur le site de la société de gestion du fonds et sur le site <https://ngamdf-opcvm-reseaux.net/fonds/FR0012316180/detail> (part C) et <https://ngamdf-opcvm-reseaux.net/fonds/FR0012316198/detail> (part I).**

(1) L'objectif de la Taxonomie européenne est la création d'un système de classification de ce qui est considéré comme « durable » d'un point de vue environnemental et social. Elle crée un cadre et des principes pour évaluer les activités économiques à l'aune de six objectifs environnementaux. (2) Dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, les frais sur versements, d'arbitrage, de gestion sur encours et le cas échéant, ceux liés aux garanties de prévoyance s'appliquent. (3) La commission de surperformance, applicable à une catégorie de part donnée, est calculée selon une approche dite de « l'actif indicé », basée sur la comparaison entre l'actif valorisé du fonds et l'actif de référence qui sert l'assiette de calcul de la commission de surperformance. La Société de Gestion s'assure qu'au cours d'une durée de performance de cinq (5) ans maximum, toute sous-performance du Fonds par rapport à l'indice de référence soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. Une réinitialisation de la date et la valeur de départ de l'actif de référence de la performance sera mise en œuvre si une sous-performance n'est pas compensée et n'est plus pertinente au fur et à mesure que cette période de cinq ans s'écoule. (4) Le calcul de l'Indicateur Synthétique de Risque (ISR), tel que défini par le règlement PRIIP, s'appuie à la fois sur la mesure du risque de marché et du risque de crédit. Il part de l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant la période de détention recommandée. Il est calculé périodiquement et peut évoluer dans le temps. L'indicateur de risque est présenté sur une échelle numérique de 1 (le moins risqué) à 7 (le plus risqué).

**Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire.**



Créé par le ministère français des Finances, ce label public vise à rendre plus visibles les fonds d'Investissement Socialement Responsable (ISR) auprès des épargnants. Pour obtenir le label ISR, l'organisme de certification effectue un audit pour s'assurer que les fonds répondent à un ensemble de critères de labellisation. Pour plus d'informations sur la méthodologie, veuillez consulter le site [www.llabelisr.fr](http://www.llabelisr.fr).

## MENTIONS LÉGALES

Ce document, à caractère promotionnel, est destiné à des clients non professionnels au sens de la Directive MIF 2. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de DNCA Finance. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle.

Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par DNCA Finance à partir de sources qu'elle estime fiables. DNCA Finance se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. DNCA Finance ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Le Fonds est agréé par l'Autorité des Marchés Financiers et est autorisé à la commercialisation en France et éventuellement dans d'autres pays où la loi l'autorise. Les principales caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans un Fonds sont décrits dans le Document d'Information Clé (DIC) de ce dernier. Les risques et les frais relatifs à l'investissement dans un fonds sont décrits dans le prospectus de ce dernier. Veuillez vous référer au prospectus et au site internet du gérant financier pour plus d'information sur la méthodologie d'évaluation ESG du fonds. La politique de vote et d'engagement est disponible via le lien suivant : [www.dnca-investments.com](http://www.dnca-investments.com). Le capital investi et les performances ne sont pas garantis. Il convient de respecter la durée minimale de placement recommandée. La remise du présent document et/ou une référence à des valeurs mobilières, des secteurs ou des marchés spécifiques dans le présent document ne constitue en aucun cas un conseil en investissement, une recommandation ou une sollicitation d'achat ou de vente de valeurs mobilières, ou une offre de services. Pour toute réclamation, votre agence bancaire au sein de laquelle vous avez souscrit notre produit est votre premier interlocuteur. Prenez contact avec votre Conseiller ou votre Directeur d'agence. Vous pouvez lui faire part de vos difficultés par tout moyen à votre convenance, directement à l'agence, par courrier, par mail ou par téléphone. Vous retrouvez ses coordonnées directement sur votre extrait de compte. Votre interlocuteur qualifiera la nature de la demande et du besoin et pour tout élément portant spécifiquement sur le produit, votre interlocuteur s'adressera alors à la société de gestion dans le cadre de son dispositif ad hoc de traitement des réclamations pour obtenir les précisions attendues. Si la réponse ou solution qui vous a été apportée ne vous convient pas, vous pouvez prendre contact avec le service réclamation de votre banque dont les coordonnées figurent directement sur le site client dans la rubrique dédiée « Réclamations ». En cas de désaccord persistant, vous pouvez prendre contact gratuitement avec un médiateur dont le médiateur de l'AMF à l'adresse suivante : Autorité des marchés financiers, Médiateur de l'AMF, 17 Place de la Bourse 75082 PARIS CEDEX 02. Le formulaire de demande de médiation ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site <http://www.amf-france.org>. La saisine du Médiateur s'effectue en langue française.

L'attention des investisseurs est attirée sur les liens capitalistiques existant entre BPCE, les distributeurs potentiels du produit du groupe BPCE et les entités citées et sur l'existence de risques de conflits d'intérêts potentiels.

Document non contractuel, actualisé en février 2023.

**DNCA Opportunités Zone Euro** est un FCP de droit français géré par DNCA Finance.

**DNCA Investments**, une marque commerciale de DNCA Finance.

**DNCA Finance** - Société en commandite simple au capital de 1 634 319,43 euros - Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 00-030 en date du 18 août 2000 – Siège social : 19, Place Vendôme, 75001 Paris. Conseiller en investissement non-indépendant au sens de la Directive MIFID 2. [www.dnca-investments.com](http://www.dnca-investments.com).

**Natixis Investment Managers International** - Société anonyme au capital de 94 127 658,48 euros – 329 450 738 RCS Paris – Agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), sous le numéro GP 90-009. Siège social : 43, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris – [www.im.natixis.com](http://www.im.natixis.com)

**BPCE** - Société Anonyme à directoire et conseil de surveillance, au capital de 180 478 270 €. Siège social: 7, promenade Germaine Sablon 75013 PARIS – RCS Paris 493 455 042. BPCE, intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le n° 08045100.